



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le groupe Manitou signe un deuxième accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

- **Egalité de rémunération à l'issue du premier semestre 2019**
- **Favoriser la mixité à tous les niveaux de l'entreprise**
- **Accompagner les femmes à des postes d'encadrement**

Ancenis, le 21 mars — Le groupe Manitou, entreprise particulièrement engagée sur le sujet, vient de conclure un nouvel accord avec ses partenaires sociaux sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Valable jusqu'en 2021, cet accord comprend 10 objectifs ambitieux avec notamment une égalité de rémunération fixée à la fin du premier semestre 2019.

Parmi ces objectifs, l'égalité de rémunération de base au sein de chaque métier entre les femmes et les hommes en 2019 est une preuve de l'engagement du groupe sur le sujet. Avec seulement 5% d'écart salarial entre les femmes et les hommes sur quelques postes, l'entreprise fait déjà figure d'exemple dans l'industrie. Guillaume Rabel-Suquet, Directeur des Ressources Humaines du groupe Manitou précise : *“Depuis la signature de notre premier accord et avec ce nouvel accord, nous allons garantir une égalité réelle entre les femmes et hommes en matière de rémunération dès 2019. Avec notre politique d'égalité professionnelle, nous allons offrir à nos collaborateurs les mêmes conditions de travail, tout en favorisant la mixité dans l'ensemble des postes, y compris dans les postes à encadrement.”*

Cet accord comprend également des mesures très concrètes : améliorer la qualité de vie au travail des femmes enceintes, promouvoir les métiers en sous-représentation féminine, accompagner les femmes dans leur rôle d'encadrement par l'accès à la formation et au mentorat. Le groupe réservera aussi des places en crèches pour accompagner l'exercice d'une activité professionnelle avec les responsabilités familiales.

Cette liste non-exhaustive reflète bien la volonté du groupe d'aller proactivement vers l'égalité professionnelle réelle, en s'inscrivant dans la logique du dernier plan gouvernemental annoncé début mars par la Ministre du Travail, Muriel Pénicaud.



Hélène Binet, Responsable RH pour les fonctions corporate, ajoute : *“Fort des progrès réalisés depuis 2015, nous sommes persuadés que nous devons poursuivre dans cette dynamique. La place des femmes dans les équipes constitue une force pour le groupe. C’est pourquoi nous continuerons notre campagne de sensibilisation sur l’égalité professionnelle en interne avec le réseau Wo’Men by Manitou Group, et auprès des plus jeunes dans les écoles et lycées de la région pour promouvoir les métiers où les femmes sont encore sous-représentées”.*

Manitou Group, leader mondial de la manutention tout-terrain, conçoit, produit, distribue et assure le service de matériels à destination de la construction, de l’agriculture et des industries.

Les gammes de produits du groupe comprennent : des télescopiques tout-terrain fixes, rotatifs et de fort tonnage, des chariots à mât tout-terrain, semi-industriels et industriels, des chargeuses compactes (skidsteers) sur roues et sur chenilles, des chargeuses articulées, des tractopelles, des nacelles élévatrices de personnes, des chariots embarqués, des équipements de magasinage et des accessoires.

Grâce à ses marques emblématiques, Manitou, Gehl, et Mustang, et son réseau de 1 500 concessionnaires dans le monde, le groupe propose les meilleures solutions en créant la plus grande valeur pour ses clients.

Avec un siège social en France, le groupe enregistre un chiffre d’affaires en 2017 de 1,6 milliard d’euros dans 140 pays, et emploie 3 900 collaborateurs résolument orientés vers la satisfaction clients.